



## Les violences sexistes et sexuelles doivent cesser dans le secteur musical

Nous sommes des associations, des collectifs, des syndicats qui agissons pour l'égalité femmes-hommes dans le secteur musical. Nous œuvrons à l'éradication des violences sexuelles et sexistes dans ce milieu depuis de nombreuses années pour beaucoup d'entre-nous.

Aujourd'hui, c'est donc au tour de la musique de faire son #MeToo. Les témoignages de violences s'enchaînent et émergent de toutes les esthétiques musicales et des différents domaines professionnels. Aucune des franges du secteur n'est épargnée : les violences sexistes et sexuelles sont omniprésentes quels que soient les métiers et les branches de la filière. L'enseignement artistique est aussi largement concerné que ce soit dans le cadre de la formation initiale ou professionnelle. La protection de toutes et tous contre les violences de genre et les violences sexuelles doit être une priorité, parmi les publics comme parmi les professionnel·les des musiques.

Les victimes de ces violences ont décidé que l'omerta ne pouvait plus durer et que les choses devaient changer. C'est ainsi que certaines d'entre elles ont eu le courage de parler au risque d'être personnellement attaquées, notamment via les réseaux sociaux, d'altérer leur renommée et de s'exposer à de lourdes répercussions sur leurs carrières. Ni l'Etat, ni les institutions les plus prestigieuses, ni le secteur marchand, ni les puissant.e.s de ce milieu, artistes et dirigeant.e.s d'entreprises, ni la police, ni la justice ne doivent faire obstacle à la condamnation et la sanction de ces violences.

Les violences sexuelles et sexistes ne doivent plus être minimisées. Tous ces agissements et agressions sexistes quotidiens participent largement à détourner les femmes des plateaux et des postes à responsabilité alors qu'elles sont majoritaires dans les écoles qui préparent à ces métiers. Les données chiffrées témoignent largement de ces phénomènes. La prévention des actes sexistes est nécessaire.

A l'heure où la Ministre de la Culture Roselyne Bachelot annonce prendre toute la mesure de ce fléau et confie au Centre National de la Musique la mission d'élaborer des propositions, et lance au Centre National du Cinéma, la formation obligatoire : «Prévenir et agir contre les violences sexistes et sexuelles», nous exprimons ensemble les revendications suivantes :

► L'impunité observée et dénoncée si souvent ne peut plus durer. Les entreprises publiques et privées doivent créer un dispositif d'alerte, systématiser les enquêtes, ouvrir les procédures disciplinaires internes et signaler les faits identifiés à la justice. La loi renforcée et précisée depuis #metoo doit s'appliquer.

► Les mentalités et les comportements des professionnel·les doivent changer. Un plan de formation financé doit être lancé pour que les différent·es acteur·trices du secteur se forment obligatoirement à faire face aux situations violentes ou potentiellement violentes, aux textes législatifs, codes du travail et pénaux et apprennent à actionner les leviers juridiques nécessaires.

► Les violences sont aussi le reflet d'un monde qui exclut et discrimine les femmes de certains métiers et certaines responsabilités en leur refusant des montants de salaires égaux aux hommes et la juste reconnaissance de leur travail. Les aides publiques versées par l'Etat, les collectivités ou le CNM doivent être conditionnées au respect de ce plan d'action contre les violences sexuelles et sexistes, modulées selon un principe d'éga-conditionnalité et une budgétisation sensible au genre, au regard du nombre de femmes employées par leurs bénéficiaires et en fonction de la part de salaires qui leur échoit. Il faut imposer une augmentation du nombre de professionnelles sur les plateaux ainsi qu'un nombre plus important de femmes aux postes de directions.

Nous participerons à la concertation ouverte par le CNM en faisant valoir ces impératifs que nous souhaitons voir confirmés par la Ministre de la culture. **Des décisions importantes, et concrètes doivent** être actées et engagées afin de lutter contre les risques et dangers identifiés. Il est temps d'agir enfin rapidement pour une égalité réelle dans le domaine musical et plus largement dans tous les secteurs des arts et de la culture.

Paris, le 8 octobre 2020

### **Signataires**

*Change de disque*

*Composher*

*Diva*

*Fédération Nationale des Syndicats du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle – FNSAC-CGT*

*Loud'her*

*Mouvement HF*

*Paye ta note*

*Shesaid.so France*

*Syndicat Français des Artistes interprètes - SFA*

*Syndicat National des Professionnels du Théâtre et des Activités Culturelles – SYNPTAC-CGT*

*Union nationale des syndicats d'artistes musiciens de France – SNAM-CGT*

### **Contact presse**

Karine Huet

06 81 74 52 79